



BUREAU SYNDICAL DU 14 MAI 2018

L'an 2018, 14 mai à 9h30, s'est réuni, à Privas, sous la présidence de M. Patrick COUDENE, Président, le Bureau Syndical du SDE07.

Nom, prénom	Présent	Excusé	Absent	Nom, prénom	Présent	Excusé	Absent
CHAPUIS G. (VP)	X			DEBARD J-P	X		
VALLA M. (VP)	X			ORIVES E.		X	
BULINGE J-P. (VP)	X			RIVIER P.	X		
LEYNAUD J. (VP)	X			ROUVEYROL B.	X		
XAVIER P. (VP)	X			TALAGRAND M.	X		
CIVIER S. (VP)	X			TESTON J.	X		
SABATIER R. (VP)		X		LARGERON P.	X		
MURE I. (VP)	X			MARTIN A.		X	
AMRANE O.		X		COTTA R.		X	
ARNAUD R.	X						

Patrick COUDENE, accueille les membres du Bureau et excuse les absents

Le quorum est atteint

Rappel de l'agenda du Président

L'ordre du jour sera le suivant :

- 1- Situation Budgétaire
- 2- Trésorerie
- 3- Paiements ER
- 4- Subventions : EP – BF – FT - MDE
- 5- MOT EP et Coordination
- 6- Avenants
- 7- Présentation nouvel organigramme
- 8- Contrat J.C
- 9- Désignation du Délégué à la Protection des Données
- 10- Avenant n°3 maîtrise d'œuvre chaufferie « Les Vans »
- 11- Projet expérimental autoconsommation
- 12- Divers

L'ensemble des délibérations a été adopté à l'unanimité.

Le compte rendu du Bureau précédent est accepté à l'unanimité.

1. FINANCES

BUREAU DU LUNDI 14 MAI 2018

SITUATION BUDGETAIRE

INVESTISSEMENT			
CHAPITRE	31/12/17	BP 2018	03/05/18
204 - SUBVENTIONS	3 510 333,46 €	4 572 478,00 €	420 223,00 €
21 - ACQUISITIONS	56 014,96 €	383 620,00 €	8 249,51 €
23 - TRAVAUX	14 896 702,90 €	18 673 580,61 €	4 236 703,82 €
458- MOT	5 396 469,26 €	10 464 979,65 €	1 165 680,20 €
10 - DOTATIONS ET RESERVES	4 531 906,85 €	4 505 547,43 €	4 475 547,43 €
13 - SUBVENTIONS	7 014 888,45 €	10 278 544,00 €	942 989,23 €
458- MOT	5 495 983,93 €	14 464 979,65 €	650 449,16 €
FONCTIONNEMENT			
CHAPITRE	31/12/17	BP 2018	03/05/18
DEPENSES	7 089 586,98 €	8 362 107,00 €	1 339 746,18 €
73 - TCCFE	7 909 000,56 €	7 300 000,00 €	1 909 407,56 €
75 - Redevances	1 879 833,50 €	1 825 000,00 €	8 300,35 €
77 - Produits exceptionnels - Pénalités entreprises	66 977,93 €	51 000,00 €	5 831,11 €

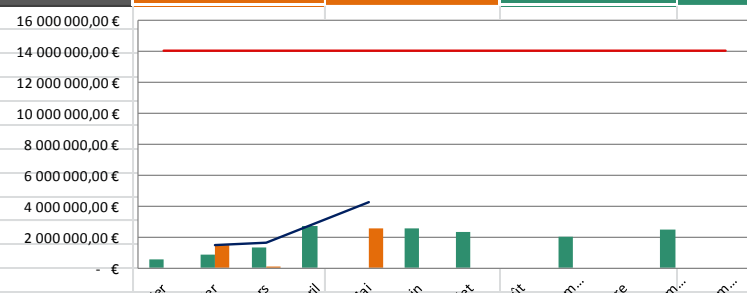
BUREAU DU LUNDI 14 MAI 2018

TRÉSORERIE SDE 07

MOIS	2018	2017	2016	2015	2014
JANVIER	1 772 000,00	3 292 000,00	1 763 332,58 €	2 626 856,00 €	2 298 864,00 €
FEVRIER	503 263,84	1 887 187,41	1 213 576,69 €	2 163 924,00 €	1 033 459,00 €
MARS	932 124,02	3 452 413,41	762 498,01 €	2 798 495,00 €	2 518 927,00 €
AVRIL		1 113 327,95	806 205,41 €	1 411 938,00 €	785 704,00 €
MAI	972 356,70		1 280 075,10 €	1 464 022,00 €	2 975 040,00 €
JUIN		460 000,00		333 967,72 €	4 999 010,00 €
JUILLET		1 230 504,58	1 450 331,96 €	3 487 786,00 €	2 800 680,00 €
AOÛT					3 463 535,00 €
SEPTEMBRE		3 211 782,13	4 578 000,00 €	2 871 748,91 €	
OCTOBRE			3 745 264,27 €	2 377 660,00 €	3 657 389,00 €
NOVEMBRE		2 381 000,00	3 161 115,95 €	1 616 261,20 €	1 965 542,00 €
DECEMBRE			2 297 000,00 €	1 622 479,00 €	3 052 933,00 €
DEPENSES A VENIR			LIGNE TRÉSORERIE CAISSE D'ÉPARGNE		
Factures attente paiement TP		156 215,59 €			1 000 000,00 €
Demandes d'acompte à régler		1 167 221,95 €			1 000 000,00 €
	TOTAL	1 323 437,54 €			0,00 €
			LIGNE TRÉSORERIE BANQUE POSTALE		
					1 500 000,00 €
					500 000,00 €
					1 000 000,00 €

BUREAU DU LUNDI 14 MAI 2018

PAIEMENTS TRAVAUX ER					
	2018		2017		CREDITS 2018
	PAIEMENTS ER	CUMUL ...	PAIEMENTS ER	CUMUL ...	
Janvier			568 300,69 €	568 300,69 €	14 000 000,00 €
Février	1 517 736,81 €	1 517 736,81 €	850 806,66 €	1 419 107,35 €	14 000 000,00 €
Mars	133 451,99 €	1 651 188,80 €	1 329 087,09 €	2 179 893,75 €	14 000 000,00 €
Avril			2 696 747,49 €	4 025 834,58 €	14 000 000,00 €
Mai	2 585 515,02 €	4 236 703,82 €			14 000 000,00 €
Juin			2 582 581,88 €	5 279 329,37 €	14 000 000,00 €
Juillet			2 359 687,59 €	7 639 016,96 €	14 000 000,00 €
Août					14 000 000,00 €
Septembre			2 016 595,88 €	9 655 612,84 €	14 000 000,00 €
Octobre					14 000 000,00 €
Novembre			2 456 454,96 €	12 112 067,88 €	14 000 000,00 €
Décembre					14 000 000,00 €



2. SUBVENTIONS :

➤ EP :

BUREAU DU LUNDI 14 MAI 2018

BP 2018 : 2 150 000 €

Attribution Subventions

DOSSIER	COLLECTIVITÉ	LIBELLÉ	DEVIS H.T.	SUBVENTION
180089E	42 BOURG ST ANDEOL	EP - Tranche 2 - Aménagement des espaces publics de l'entrée Est	53 500,00 €	21 771,00 €
180088E	503 CdCommunes du Val d'Ay	EP Espace JALOINE	38 135,50 €	17 441,00 €
180087E	292 ST ROMAIN D'AY	Complément au dossier 2017/4-EP-136 (EP Espace Saint-Exupéry)	8 579,00 €	4 290,00 €
180085E	91 FONTS	Aménagement des abords de la mairie	17 255,04 €	8 628,00 €
180084E	145 LUSSAS	EP 17/0212 - (Trvx Coord. Enf. Hameau EYRIAC - Quartier DEVOIS)	13 620,42 €	6 810,00 €
180083E	145 LUSSAS	EP 17/0216 - (Trvx Coord. Enf. Hameau EYRIAC Ouest)	11 362,83 €	5 681,00 €
180082E	168 ORGNAC L'AVEN	EP 17/0101 - (Trvx Coord. Enf. Route de l'église)	1 025,37 €	513,00 €
180081E	145 LUSSAS	EP 15/0312 - Complément au dossier 2018/1-EP-009 (Trvx Coord. Ext. BT Grand Pr	6 967,13 €	3 484,00 €
180079E	186 PRIVAS	Remplacement des installations vétustes	20 683,56 €	10 342,00 €
180078E	186 PRIVAS	Complément au dossier 2017/5-EP-170 (EP Quartier de l'église)	10 082,91 €	5 041,00 €
180075E	84 ECLASSAN	EP 16/0105 - Complément au dossier 2018/1-EP-021 (Trvx Coord. Renfo. Poste "C	928,60 €	464,00 €
180074E	129 LAMASTRE	Coffret forain Place de la République	2 980,00 €	1 490,00 €
180073E	334 LES VANS	EP Rue BOURDARIC	1 729,77 €	865,00 €
180070E	138 LAVILLEDIEU	Modification candélabres devant commerces	2 745,14 €	549,00 €
180069E	132 LARGENTIERE	Complément au dossier 2018/1-EP-040 (EP 16/0127 - Trvx Coord. Enf. RD5 Avenu	7 059,24 €	2 118,00 €
180068E	78 DAVEZIEUX	Equipement de luminaire sur passage piétons	6 525,00 €	3 263,00 €
180067E	138 LAVILLEDIEU	EP 16/0227 - CU - Parcelle AH 04 - Poste RN 102	3 780,46 €	756,00 €
180066E	304 SALAVAS	Complément au dossier 2014/10-EP-252 (EP 12/0179 Trvx Coord Enf BT escoutay :	3 433,59 €	1 717,00 €
180065E	240 ST GEORGES LES BAINS	Déplacement d'un candélabre D232 - Mat 15-029	1 615,27 €	808,00 €
180064E	161 MONTEPEZAT SOUS BAUZON	Reprise Eclairage Public	19 891,73 €	9 946,00 €
180063E	295 ST SAUVEUR DE MONTAGUT	Remplacement luminaire HS + Remplacement vasque	3 531,07 €	1 766,00 €
TOTAUX H.T.			565 483,60 €	267 246,00 €

➤ Ballons Fluos :

Attribution Subventions

DOSSIER	COLLECTIVITÉ	LIBELLÉ	DEVIS H.T.	SUBVENTION
180031E	281 ST PERAY	Complément au dossier 2016/10 - (Remplac. BF : 1ère Tranche)	7 722,25 €	3 861,00 €
180028E	291 ST REMEZE	Remplacement Ballons Fluo	17 000,00 €	8 500,00 €
180027E	216 ST BARTHELEMY GROZON	Remplac. BF : 2ème tranche	20 759,50 €	10 380,00 €
180024E	153 MAYRES	Remplac. BF : 3ème tranche avec ampoules LED	11 168,01 €	5 584,00 €
180022E	40 BOUCIEU LE ROI	Complément au dossier 2017/3-BF-123 -(Remplacement BF - 1ère tranche)	3 011,71 €	1 506,00 €
180021E	331 VALS LES BAINS	Remplac. BF : Programme 2018-2019	36 000,00 €	16 800,00 €
180018E	24 BANNE	Remplac. BF : 2ème tranche	32 008,25 €	15 602,00 €
180014E	174 PEYRAUD	Remplac. BF : 2ème tranche	15 522,61 €	7 761,00 €
180008E	315 LA SOUCHE	Remplac. BF : 2ème tranche	25 299,46 €	12 650,00 €
180007E	15 ARRAS SUR RHONE	Remplac. BF	19 610,78 €	9 805,00 €
180002E	348 VOGUE	Remplac. BF : 2ème tranche	25 751,58 €	12 876,00 €
180001E	301 ST VICTOR	Remplac. BF : 3ème tranche	38 654,06 €	17 596,00 €
TOTAUX H.T.			252 508,21 €	122 921,00 €

➤ Télécommunications :

BUREAU DU LUNDI 14 MAI 2018

BP 2018 : 1 100 000 €

Attribution Subventions

DOSSIER	COLLECTIVITÉ	LIBELLÉ	DEVIS H.T.	SUBVENTION
180052T	115 LABEAUME	16/0373 - ENF - Quartier GRANGEASSE - SERRE DE LOGERE	12 973,32 €	6 487,00 €
180051T	132 LARGENTIERE	Complément au dossier 2018/1-FT-014 (FT 16/0127 - Trvx Coord. Enf. RDE	2 793,80 €	1 397,00 €
180048T	119 LE LAC D'ISSARLES	FT 17/0132 - (Trvx Coord. Enf. Poste "MAISON DE RETRAITE")	32 515,28 €	16 258,00 €
180042T	22 BAIX	FT 17/0019 - (Trvx Coord. Enf. Quartier L'HOPITAL)	5 803,49 €	2 902,00 €
180041T	7 ALBOUSSIERE	FT 17/0178 - (Trvx Coord. Enf. Route de LAMASTRE)	12 080,19 €	6 040,00 €
180033T	281 ST PERAY	FT 17/0086 - (Trvx Coord. Enf. Rue Pierre de Coubertin)	33 179,19 €	8 295,00 €
180032T	281 ST PERAY	FT 17/0085 - (Trvx Coord. Enf. Avenue du 11 Novembre - RD86)	29 861,51 €	7 465,00 €
180028T	99 GRAS	FT 17/0069 - (Trvx Coord. Enf. Mas de GRAS)	44 276,72 €	22 138,00 €
180026T	159 MIRABEL	FT 17/0235 - (Trvx Coord. Enf. Poste "LES GRANGES" - Quartier Baume de	63 052,93 €	31 526,00 €
180024T	1 ACCONS	FT 17/0001 - (Trvx Coord. Enf. Hameau de VILLEBRION)	41 120,46 €	20 560,00 €
180022T	316 SOYONS	FT 17/0069 - (Trvx Coord. Enf. Chemin de MAGNET)	9 785,11 €	2 446,00 €
180021T	316 SOYONS	FT 17/0036 - (Trvx Coord. Enf. Route Départementale 86 - Entrée Nord)	31 511,05 €	7 878,00 €
180019T	304 SALAVAS	FT 17/0218 - (Trvx Coord. Enf. Le vieux Village)	27 641,96 €	13 821,00 €
180018T	201 RUOMS	FT 17/0173 - (Trvx Coord. Renf. Poste "RIEU")	5 543,59 €	2 772,00 €
180017T	168 ORGNAC L'AVEN	FT 17/0101 - (Trvx Coord. Enf. Route de l'Église)	3 169,20 €	1 585,00 €
180016T	156 MEYRAS	FT 15/0020 - (Trvx Coord. Enf. sur RD 536)	113 445,20 €	56 723,00 €
180015T	145 LUSSAS	FT 17/0216 - (Trvx Coord. Enf. Hameau EYRIAC Ouest)	18 783,78 €	9 392,00 €
180014T	145 LUSSAS	FT 17/0212 - (Trvx Coord. Enf. Hameau EYRIAC - Quartier DEVOIS)	21 747,65 €	10 874,00 €
180012T	102 GUILHERAND GRANGES	FT 17/0196 - (Trvx Coord. Enf. Chemin Basse Freydières)	18 941,19 €	4 735,00 €
180011T	102 GUILHERAND GRANGES	FT 17/0182 - (Trvx Coord. Enf. Rue de la République - Tranche 3)	44 573,46 €	11 143,00 €
180009T	316 SOYONS	FT 14/0351 - Trvx Renforcement RD 86 suite raccordement résidence Mor	29 498,36 €	14 749,00 €
TOTAUX H.T.			707 795,25 €	298 140,00 €

➤ **MDE :**

BUREAU DU LUNDI 14 MAI 2018

BP 2018 : 500 000 €

Attribution Subventions

DOSSIER	COLLECTIVITÉ	LIBELLÉ	Montant Eligible HT	SUBVENTION
18-0025CEE	138 LAVILLEDIEU	Eclairage et menuiseries de l'école primaire (1ère tranche)	11 848,29 €	5 924,15 €
17-0077CEE	53 CHANDOLAS	Menuiseries du logement au-dessus de l'école	5 213,00 €	2 606,50 €
17-0064CEE	213 ST ANDRE LACHAMP	Rénovation thermique de la mairie et de deux appartements	12 947,00 €	6 473,50 €
17-0059CEE	144 LOUBARESSSE	Remplacement des menuiseries du gîte et des logements de l'ancienne école	10 428,25 €	5 214,13 €
17-0048CEE	5 ALBA LA ROMAINE	Isolation et remplacement des menuiseries du local des pompiers - 2ème Tranche	227,85 €	113,93 €
17-0019CEE	8 ALISSAS	Restructuration et extension de la salle d'animation "Les Coirons"	2 718,30 €	543,66 €
17-0013CEE	41 BOULIEU LES ANNONAY	Remplacement des menuiseries de l'école St-Exupéry	700,00 €	350,00 €
17-0009CEE	221 ST CIERGE LA SERRE	Rénovations de bâtiments : logement de la mairie et chalet	629,00 €	188,70 €
17-0003CEE	141 LENTILLERES	Réhabilitation d'un logement au dessus de la mairie	9 432,70 €	4 716,35 €
16-0086CEE	86 ETABLES	Rénovation d'un logement 1B place de la Liberté	376,00 €	188,00 €
16-0081CEE	215 ST BARTHELEMY LE MEIL	Isolation et remplacement de menuiseries (salle polyvalente et mairie)	22 541,13 €	10 762,34 €
16-0014CEE	284 ST PIERRE ST JEAN	Réhabilitation d'un logement	4 759,67 €	2 020,14 €
TOTAUX H.T.			81 821,19 €	39 101,40 €

3. MOT EP et Coordination :

Maîtrise d'Ouvrage Temporaire

Pour réalisation de travaux en mandat de maîtrise d'ouvrage déléguée pour l'éclairage public et/ou le Génie Civil de télécommunication.

DOSSIER	LOT	COLLECTIVITE	COORDINATION ER / EP / FT	APS EP	APS FT	APS CÂBLAGE	APS TEL 2	TOTAL
18/0143	3	85 EMPURANY	ENF - Espace salle des fêtes	8 341,28 €	5 438,13 €	- €	- €	13 779,41 €
18/0138	14	115 LABEAUME	ENF - Quartier "PEYROCHE"	4 468,36 €	8 298,21 €	- €	- €	12 766,57 €
18/0133	14	304 SALAVAS	RENF C5 - Poste "SALALAUZE" - SARL VALLON		17 316,60 €	- €	- €	17 316,60 €
18/0131	1	78 DAVEZIEUX	ENF - Rue RENE CLAIR et rue du PUY	61 170,98 €	59 586,13 €	- €	- €	120 757,11 €
18/0129	2	84 ECLASSAN	RENF - Poste "CIMETIERE"	14 755,43 €	10 231,38 €	- €	- €	24 986,81 €
18/0125	1	333 VANOSC	ENF - Montée du pavé P. BOURG	2 163,00 €	14 784,98 €	- €	- €	16 947,98 €
18/0122	6	314 SILHAC	EXT - parcelle AV 83 - poste "LA BORIE"	- €	402,84 €	- €	- €	402,84 €
18/0121	4	52 CHAMPIIS	RENF - Traversée de GARNIER		30 653,18 €	- €	- €	30 653,18 €
18/0115	15	332 VALVIGNERES	ENF - Route d'ALBA LA ROMAINE - Poste "VALVIGNERES" - CD 263	13 353,48 €	22 405,87 €	- €	- €	35 759,34 €
18/0110	2	236 ST FELICIEN	ENF - Rue GALAND		36 631,62 €	- €	- €	36 631,62 €
18/0108	15	508 CdCommunes du Rhône aux Gorges de l'Ardèche	EXT C5 - Parcelle AB 546 - Mme ASTIER	- €	1 730,93 €	- €	- €	1 730,93 €
18/0106	4	554 Communauté de Communes Rhône Crussol	EXT - ZA Les Vergers 2	11 018,30 €	10 914,44 €	- €	- €	21 932,74 €
18/0105	1	234 ST ETIENNE DE VALOUX	ENF - CARREFOUR RD 82 et RD 291 P. "RD 82"	8 478,96 €	12 150,47 €	- €	- €	20 629,43 €
18/0093	14	201 RUOMS	ENF - Avenue Olivier de Serres		21 642,59 €	- €	- €	21 642,59 €
18/0092	2	292 ST ROMAIN D'AY	EXT C5 - Parcelle A 1540 - 1537 - 1545 - Poste "ALLINOT"	1 774,18 €	3 976,66 €	- €	- €	5 750,83 €
18/0026	14	330 VALLON PONT D'ARC	CU - Parcelles D 1223p - Poste "COUVENT"	- €	2 485,00 €	- €	- €	2 485,00 €
Totaux HT				125 523,96 €	258 649,01 €	- €	- €	384 172,97 €

Maîtrise d'Ouvrage Temporaire

Pour réalisation de travaux en mandat de maîtrise d'ouvrage déléguée pour l'éclairage public et/ou le Génie Civil de télécommunication.

DOSSIER	LOT	COLLECTIVITÉ	ÉCLAIRAGE PUBLIC	MONTANT HT
180027EP	11	161 MONTPEZAT SOUS BAUZON	Reprise éclairage public	19 891,73 €
180028EP	8	138 LAVILLEDIEU	Modification candélabres devant commerce	2 745,14 €
180032EP	10	91 FONS	Amenagement des abords de la mairie	17 255,04 €
180033EP	4	338 VERNOUX EN VIVARAIS	Remplacement BF 2ème tranche	36 000,00 €
TOTAL H.T.				75 891,91 €

4. Validation du nouvel organigramme des services

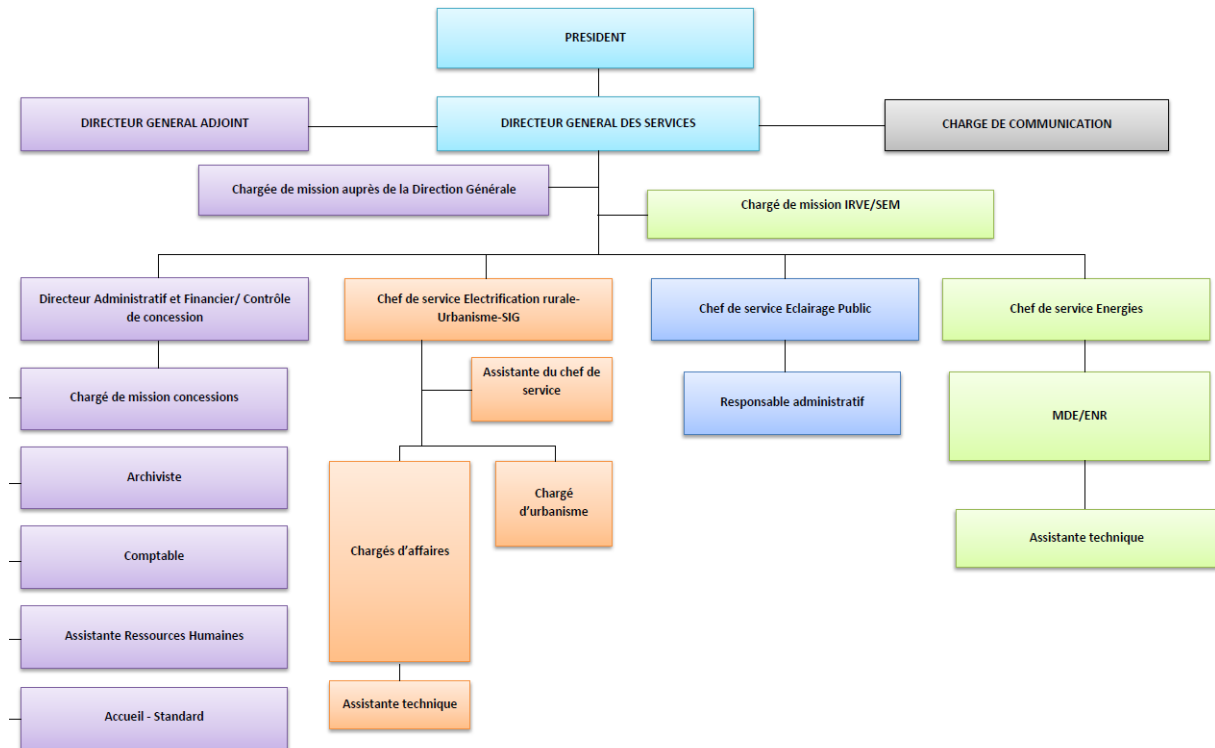
Ces dernières années, le SDE 07 a eu recours à un nombre important de recrutement. Ces derniers sont le résultat du développement des services du Syndicat.

Ainsi afin de pouvoir gérer les ressources humaines dans les meilleures conditions, il est important de réorganiser les services.

Après consultation du comité technique du 12 décembre dernier, l'organigramme a été validé par

l'ensemble des membres présents.

ORGANIGRAMME SDE07



5- Création de poste

Lors de sa séance du 21 septembre 2017, le Bureau syndical a décidé de prolonger le contrat à durée déterminée de Jessica CLERGUE, adjoint administratif territoriale au sein du service Ressources Humaines.

Or son contrat se terminant le 31 juillet 2018 et considérant la réorganisation des services du SDE07 présentée en séance, il est proposé aux membres du Bureau de créer un poste d'adjoint administratif à temps complet afin de pouvoir mettre au stage l'agent en poste depuis 2 ans et formée au métier compte tenu de la technicité que requiert la gestion des ressources humaines au sein d'une organisation structurée et des procédures à mettre en place au sein de la collectivité, notamment en terme de dématérialisation et de gestion des données sensibles.

6- Désignation d'un « Délégué à la Protection des Données »

La quantité des données collectées augmentant chaque année, la question du traitement des données à caractère personnel apparaît comme un enjeu économique majeur. Pour cela, le nouveau Règlement général sur la protection des données, dit RGPD, du 27 avril 2016 et applicable dès le 25 mai prochain par l'ensemble des pays de l'Union Européenne, prévoit un principe d'auto-responsabilisation des acteurs économiques.



Ainsi, les collectivités publiques doivent, dès à présent, se mettre en conformité et mettre en place des processus de collecte en adéquation avec le RGPD.

Ce dernier énonce un nouveau principe de la protection des données. En effet, le système d'auto-responsabilité des acteurs économiques implique la mise en place de la fonction de « Délégué à la Protection des Données ».

La désignation d'un DPD est obligatoire lorsque le traitement des données est effectué par un organisme public. Le délégué peut être un agent interne à la collectivité et doit être désigné sur la base de ses qualités professionnelles, et en particulier, de ses connaissances spécialisées du droit et des pratiques en matière de protection des données, et de sa capacité à accomplir les missions. Il doit être associé, d'une manière appropriée et en temps utile aux traitements des données, et doit être soumis au secret et à une obligation de confidentialité.

Les missions du DPD seront d'informer et conseiller la Direction ainsi que les agents qui procèdent au traitement des données sur leurs obligations et leurs droits. Il devra également contrôler au bon respect du RGPD et sera chargé de la coopération avec l'autorité de contrôle. Enfin, dans l'exercice de ses missions, le DPD devra tenir compte des risques associés aux opérations de traitement compte tenu de la nature, de la portée, du contexte et des finalités de ce dernier.

Au vue de ces obligations et des critères de désignation du DPD, il est proposé aux membres du Bureau de désigner Cécile FENYOHAZI, Record Manager, pour en assurer les fonctions. En effet, au regard de ses formations et de son expérience professionnelle, elle semble être en parfaite adéquation avec les missions de Délégué à la Protection des Données.

7- AVENANT N°3 CORRESPONDANT A LA NOUVELLE REPARTITION DES HONORAIRES DES ENTREPRISES DU GROUPEMENT DU LOT N°1 DU MARCHÉ DE MAITRISE D'ŒUVRE ET PRESTATIONS ASSOCIEES POUR LA CONSTRUCTION D'UNE CHAUFFERIE BOIS ET D'UN RÉSEAU DE CHALEUR SUR LA COMMUNE DE LES VANS

Le Président rappelle que la commune de Les Vans a confié au Syndicat Départemental d'Energies de l'Ardèche (SDE07) une mission de mandat d'ouvrage pour la construction d'une chaufferie bois et d'un réseau de chaleur sur la commune de Les Vans.

Dans le cadre de ce projet un marché de maîtrise d'œuvre et prestations associées a été passé et comprenant notamment le lot 1 « maîtrise d'œuvre » notifié avec le groupement ALPHA JM, GUILLET, BETEBAT dont le mandataire et titulaire du marché est le bureau d'ingénierie ALPHA JM (26 000 VALENCE).

Le président rappelle que ce marché a fait l'objet d'un avenant N°2 permettant de fixer le forfait définitif de rémunération du maître d'œuvre à 33 735.31 euros HT, soit 40 482.37 euros TTC.

Dans le cadre de l'avancement de ce marché, le Président informe le Bureau Syndical que le titulaire ALPHA JM propose une nouvelle répartition des honoraires des entreprises de ce groupement.

A cet effet, le titulaire du marché a transmis le tableau ci-dessous qui a été accepté par les membres du groupement :

Lot n° 1 : Maîtrise d'œuvre pour la construction d'une chaufferie bois et d'un réseau de chaleur à Les Vans

	ENTREPRISE 1 : ALPHA JM		ENTREPRISE 2 : GUILLET		ENTREPRISE 3 : BETEBAT		Montant total HT	% forfait
	Montant HT	%	Montant HT	%	Montant HT	%		
Esquisse (ESQ)	1 686,77	100,0					1 686,77	5,0
Avant-Projet Définitif (APD)	5 068,39	62,6	2 428,94	30,0	599,14	7,4	8 096,47	24,0
Etudes de projet (PRO)	4 669,64	76,9			1402,71	23,1	6 072,35	18,0
Assistance du maître d'ouvrage pour la passation des contrats de travaux (ACT)	1 686,77	100,0					1 686,77	5,0
Etudes d'exécution et de synthèse (EXE)	4 722,94	100,0					4 722,94	14,0
Direction de l'exécution des contrats de travaux (DET)	8 096,47	100,0					8 096,47	24,0
Ordonnancement pilotage et coordination (OPC)	1 686,77	100,0					1 686,77	5,0
Assistance aux opérations de réception (AOR)	1 686,77	100,0					1 686,77	5,0
Signalétique (et mise en place d'un panneau informatif de présentation de l'opération et du fonctionnement de la chaufferie)								
TOTAL HT	29 304,51		2 428,94		2001,85		33 735,30	100,0

Signatures et cachets des co-traitants :

8-Demande de subvention pour un projet expérimental d'autoconsommation collective en aval de Poste

Le Président souhaite proposer sur un Territoire Energie Positive un investissement participatif innovant en autoconsommation collective en aval de Poste. La production d'énergie renouvelable sera produite et consommée localement dans le cadre d'une association regroupant des membres volontaires souhaitant œuvrer dans la transition énergétique.

Le projet se situe sur le territoire de la Communauté d'Agglomération de Privas Centre Ardèche (CAPCA) sur les communes de Privas et de Veyras.

La fourniture d'électricité sera effectuée par plusieurs producteurs dont le projet de route solaire sur le croisement de la voie verte et de la route Départemental, projet de PV sur un bâtiment du Département de l'Ardèche et casquette solaire sur le site du SDE 07 dans un second temps pour optimiser la production selon le nombre de consommateurs.

Plusieurs consommateurs seront liés entre eux au sein d'une personne morale et dont les points de soutirage et d'injection sont situés en aval du poste public de transformation d'électricité de moyenne en basse tension « Argevillières ».

Pour rappel, la personne morale organisatrice d'une opération d'autoconsommation collective indique au gestionnaire de réseau public de distribution compétent la répartition de la production autoconsommée entre les consommateurs finaux concernés.



L'association sera donc ouverte au Département de l'Ardèche, au Syndicat Départemental d'Energies de l'Ardèche, à la commune de Privas qui possède un PDL sur le poste ainsi qu'à l'ensemble des particuliers raccordés au poste Argevillières.

Le Président rappelle que la Région Auvergne Rhône-Alpes porte une politique ambitieuse permettant l'émergence de projet d'innovation pour favoriser la transition énergétique, notamment avec un programme d'appel à projets énergie partenariaux.

Le financement sera participatif, avec le plan prévisionnel d'investissement suivant :

	Montant HT	Pourcentage
SDE	53 430 €	25,33%
DEPARTEMENT	53 430 €	25,33%
REGION	58 244 €	27,62%
CAPCA	22 898 €	10,86%
SEM	4 580 €	2,17%
PRIVAS	6 106 €	2,90%
VEYRAS	6 106 €	2,90%
CIToyENS	6 106 €	2,90%

Total **210 900 €** **100,00%**

Divers :

- Les associations anti-compteur « Linky » demandent des explications aux communes :
 - Pour rappel, les compteurs appartiennent au SDE07 (suite au transfert de compétence des communes). Ces compteurs sont intégrés à la concession
 - Notre concessionnaire, ENEDIS, est chargé de la mise en place de ces compteurs. Il est disponible pour répondre aux sollicitations des riverains, des associations,...
- Approbation des comptes de la SEM Energie Rhônevallée lors de la dernière assemblée générale :
 - Un déficit est constaté à nouveau cette année,



- De belles perspectives de croissance cette année avec des projets en cours de montage, des prises de participations dans des projets en cours de finalisation,
 - La signature d'une convention de partenariat avec la Chambre d'Agriculture de la Drôme pour développer des projets de photovoltaïque sur des bâtiments agricoles (la Chambre d'agriculture de l'Ardèche ayant refusé cette convention).
 - Reste un problème de fond : la capacité des réseaux électriques à intégrer ces projets ! Plusieurs réunions de travail ont eu lieu avec les services de l'état, RTE, Enedis et le SDE07 pour évoquer le sujet. Actuellement, sans des travaux importants sur le réseau de transport (>63KV), il n'est plus possible de raccorder de nouveaux projets éoliens ou photovoltaïques conséquents.
- Commission des Finances le 28 MAI à 11h
 - Le Président, Patrick COUDENE, diffuse aux membres du Bureau l'intervention de Pascal SOKOLOFF, Directeur Général de la FNCCR afin de leur présenter une vision très clairvoyante du contexte énergétique national et l'actualité juridique qui nous concerne.
